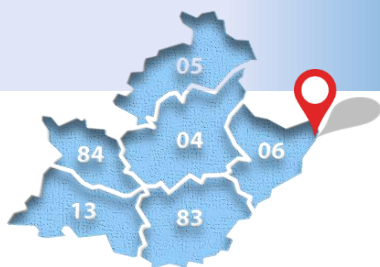




AAP « Ensemble pour une nature zéro déchet plastique » Fiche Retour d'Expérience

NOM DU PROJET

Aires zéro déchet plastique



Vinci Autoroutes

Direction technique de l'Exploitation
Pôle Développement Durable et
Environnement
432 avenue de Cannes – BP 41
06211 Mandelieu Cédex

- **Delphine ORLANDO**
Responsable de la Mission Développement
Durable et Environnement – Réseau ESCOTA
04 93 48 50 84
delphine.orlando@vinci-autoroutes.com

ESCOTA est une société de Vinci Autoroutes et exploite un réseau de 471 km d'autoroutes dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce réseau est réparti sur 5 autoroutes (A8, A50, A51, A52, A57) et 3 antennes autoroutières (A500, A501 et A520).



ESCOTA-Vinci Autoroutes est signataire de la charte régionale Zéro déchet plastique

LE PROJET

MOTS CLES :

prévention, déchets sauvages, changement de comportement, réduction de déchets

PARTENAIRES : CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur et CPIE Pays d'Aix

Moyens humains :

ESCOTA :
CPIE : 4 ETP

Budget de l'opération :
206 361€

Financements :
- Région : 50 000

Moyens techniques :

Localisation : Autoroute A8, A50, A51 et A57



DESCRIPTION / LE CONTEXTE ET LE PROJET

Le projet « Aires zéro déchet plastique » a pour finalité de réduire de manière significative les déchets produits sur les aires d'autoroute et plus particulièrement les déchets plastiques. Trois grands objectifs ont été identifiés :

1. Réduire les déchets produits sur les aires d'autoroute
2. Améliorer le tri et les filières de valorisation
3. Changer le comportement des clients (mode de consommation, gestes de tri, prévention des déchets sauvages)

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET



Etat des lieux et diagnostic

Intervention du CPIE Pays d'Aix sur les aires Rousset, la Bigue, Manosque et Peypin et du CPIE Iles de Lérins & Pays d'azur sur les aires de Canaver, Terrasses de Provence, Cambarette Nord, Vidauban Sud et Bréguières Sud :

- Visites de chacune des aires (intérieur de l'installation commerciale, extérieur de l'aire)
- Observations des dispositifs existants (poubelles, bacs, cendriers...) et des déchets présents
- Identification des sources de production de plastique à usage unique
- Recueil des actions déjà mises en place

Utilisation de la matrice MOFF (Menaces, Opportunités, Forces et Faiblesses) pour le diagnostic
Caractérisation des déchets sur 2 aires



Elaboration des plans d'actions pour chaque site

- Co-construction in-situ avec les gérants et les équipes,
- Délimitation du zonage (pétrolier, boutique, machine à café, extérieur)
- Définition des types de déchets
- Définition des types d'action à mettre en place
- Définition des échéances de mise en œuvre
- Définition des indicateurs de réalisation
- Validation avec les responsables nationaux de chaque enseigne

➔ Suivi et évaluation des actions

- Suivi de la mise en place du plan d'actions tout au long du projet, visites fréquentes des CPIE accompagné parfois d'Escota, audit des sites,
- Mise en place d'indicateurs de suivi
- Evaluations qualitative et quantitative

Cette opération compte 100 actions déployées sur les 9 aires d'autoroute
Déploiement de nouveaux dispositifs de tri avec de nouvelles signalétiques

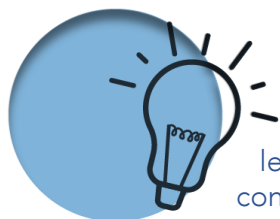
LES LEVIERS DE REUSSITE

- Accompagnement des installations commerciales par les associations environnementales à but non lucratif
- Appropriation par les enseignes engagées de la problématique des plastiques à usage unique et des enjeux
- Plan d'actions adapté aux spécificités et contraintes de chaque enseigne
- Implication des enseignes jusqu'au niveau national

Informations sur la réglementation

LES CONTRAINTES IDENTIFIEES

- Ralentissements et contraintes d'hygiène dus à la crise sanitaire COVID-19
- Evolutions réglementaires nationales et des consignes de tri locales
- Activités commerciales ralenties par la crise sanitaire, incertitudes sur les plans de financement possibles pour les enseignes engagées



LE CONSEIL POUR REUSSIR UNE OPERATION SIMILAIRE

Afin que la parole soit libre et que les CPIE interviennent en tiers neutre, il faut les laisser intervenir seuls auprès des gérants pour la partie diagnostic et co-construction des plans d'actions.

Les enseignes sont devenues force de proposition grâce à l'accompagnement et à l'animation de la démarche qui les ont intégrées comme des acteurs à part entière.

Intérêt régional et caractère innovant

Escota est le premier gestionnaire autoroutier à s'engager dans une démarche zéro déchet plastique avec l'opération « Aires zéro plastique ». Depuis novembre 2019, Escota s'est déjà engagée dans une convention avec la Région pour « une autoroute bas carbone » dont l'objectif est de faire de l'infrastructure autoroutière un accélérateur de solutions concrètes pour relever le défi climatique. Le projet « Aires zéro plastique » s'inscrit totalement dans cette démarche et s'intègre stratégie régionale d'économie circulaire, réduction d'utilisation des plastiques inutiles, recyclage et valorisation des déchets

Cette démarche expérimentée en Région Sud fait de ce territoire un territoire pilote en matière de gestion des déchets sur un réseau autoroutier et présente un potentiel d'essaimage aux 187 aires d'autoroute du réseau Vinci Autoroutes.

Objectifs

1. Mobiliser 9 gestionnaires d'aires d'autoroute
2. Changer les comportements
3. Eviter la production de déchets et supprimer les plastiques inutiles

Résultats

- Adhésion de toutes les enseignes
- Suppression des certains plastiques à usage unique
- Actions pérennisées
- Changement des habitudes d'achats des gestionnaires mais des usagers aussi

